Nations Unies S/2002/1174



# Conseil de sécurité

Distr. générale
21 octobre 2002

Original: français

## Lettre datée du 9 octobre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, M. Ibrahima Fall, viendra à expiration le 31 décembre 2002. Vous vous souviendrez que j'avais nommé M. Fall à ce poste en juillet 2002, en remplacement de M. Berhanu Dinka, nommé Représentant spécial pour le Burundi (S/2002/719).

Depuis sa nomination, M. Fall a poursuivi les consultations sur la tenue d'une conférence internationale sur les Grands Lacs, en s'appuyant sur les efforts de son prédécesseur et en se fondant sur le document de réflexion que j'avais soumis aux dirigeants de la région. L'Union africaine, des organisations régionales et internationales, ainsi que des pays intéressés et concernés ont notamment été consultés. Se fondant sur ces consultations, M. Fall finalisera le document de réflexion et me présentera son évaluation et ses propositions pour aller de l'avant.

Cela étant, j'ai l'intention de proroger le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs jusqu'au 31 décembre 2003. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-65046 (F) 211002 211002